

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 2 décembre 2013, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Jacques Drolet, Dominique Labbé et Natasha Bouchard St-Amant sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est présent également, le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes;
6. Dépôt du plan triennal d'immobilisation;
7. Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
8. Déclaration d'intérêts pécuniaires;
9. Résolution – Mesure d'appariement fiscal « Montant à pourvoir dans le futur »;
10. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2014;
11. Résolution - Nomination du maire suppléant;
12. Résolution – Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014;
13. Avis de motion - Adoption du règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014;
14. Varia
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des activités des élus;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**013-111** Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Natasha Bouchard St-Amant appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**013-112** Item 2 **Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Michel Gagné appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

**013-113** Item 5 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 49 047,54 \$ en comptes payés et la somme de : 5 743,12 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 54 790,66 \$.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Micheline Darveau, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Dépôt du plan triennal d'immobilisation**

Madame Lina Labbé, mairesse dépose le plan triennal d'immobilisation 2014-2016.

Item 7 **Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dépose le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Item 8 **Déclaration d'intérêts pécuniaires**

Tous les membres du Conseil municipal présents ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires. Et un relevé conforme sera expédié au MAMROT tel que requis par la Loi.

013-114

Item 9 **Résolution – Mesure d'appariement fiscal « *Montant à pourvoir dans le futur* »**

**Attendu que** les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entré en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

**En conséquence**

**Il est proposé** par Lauréanne Dion, appuyé par Natasha Bouchard St-Amant

**Et**

**Il est résolu**

**Que** le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier, à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « *Montant à pourvoir dans le futur* » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice. Mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par application de la nouvelle norme.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

013-115

Item 10 **Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l’année 2014**

**Attendu que** l’article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune;

**En conséquence**

Il est proposé par Micheline Darveau, appuyé par Dominique Labbé et il est résolu

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année **2014**, qui débiteront à **20 h**;

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| ■ <b>lundi 6 janvier</b> | ■ <b>lundi 7 juillet</b>               |
| ■ <b>lundi 3 février</b> | ■ <b>lundi 4 août</b>                  |
| ■ <b>lundi 3 mars</b>    | ■ <b>mardi 2 septembre</b>             |
| ■ <b>lundi 7 avril</b>   | ■ <b>lundi 6 octobre</b>               |
| ■ <b>lundi 5 mai</b>     | ■ <b>lundi 3 novembre</b>              |
| ■ <b>lundi 2 juin</b>    | ■ <b>lundi 1<sup>er</sup> décembre</b> |

**Qu’un avis public** du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

013-116

Item 11 **Résolution – Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Michel Gagné et appuyé par Jacques Drolet que le Conseil municipal désigne, Madame Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2 à titre de mairesse suppléante jusqu’à la séance de décembre 2014.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

013-117

Item 12 **Résolution – Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014**

**Attendu que** le Conseil municipal a été satisfait des services offerts par Madame Christine Dallaire pour la surveillance des loisirs et de la patinoire lors des saisons 2011-2012 et 2012-2013;

**Attendu que** dans le cas du contrat de surveillance des loisirs, le Conseil peut octroyer le contrat de gré à gré;

**En conséquence**, il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Natasha Bouchard St-Amant et **il est résolu**;

**Que** les services de madame Christine Dallaire soit retenus pour la surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014, pour la somme forfaitaire de 2 400 \$ pour la saison;

**Que** Madame Lina Labbé mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le contrat confirmant l'entente avec Madame Dallaire.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**Item 13 Avis de motion - Adoption du règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014.

**Item 14 Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des activités des élus;

**Item 15 Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 30 et se termine à 20 h 35 pour une durée de 5 minutes.

**013-118**

**Item 16 Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 20 h 35.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.